

11
18

*Croquis relatif de Capitain
Meyers*

ASSOCIATION FRANÇAISE

POUR

L'AVANCEMENT DES SCIENCES

*Bs HAA
60/23*

Fusionnée avec

L'ASSOCIATION SCIENTIFIQUE DE FRANCE

(Fondée par Le Verrier en 1864)

Reconnues d'utilité publique



CONGRÈS DE GRENOBLE

1904

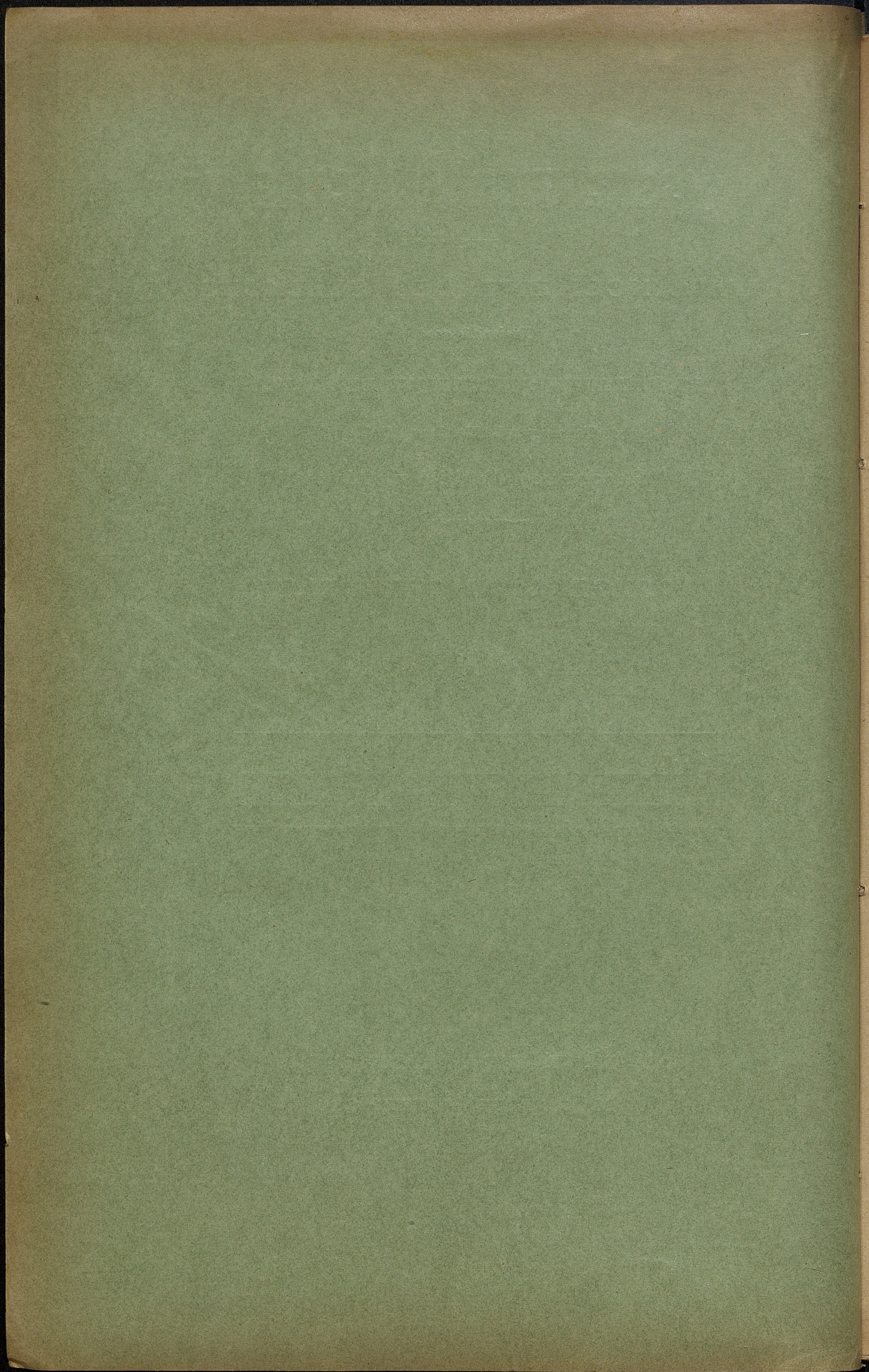
*Calderon
F15 Jany*

M

PARIS

AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION

28, RUE SERPENTE, 28



sanguine, contient une partie de la même faune et l'industrie de la Madeleine. Le niveau supérieur, de 50 à 80 centimètres, qui forme couche par sa couleur brune tranchant nettement sur l'autre, contient la faune actuelle, de la poterie de façon néolithique et d'autre, d'un âge plus récent.

La faune du niveau inférieur comprend : loup, renard, hyène et ours des cavernes, hippopotame, rhinocéros *tichorhinus* (7 molaires), cheval, bison, bœuf primitif, bouquetin, cerf élaphe et renne. Le mobilier de silex et de calcaire siliceux, assez abondant, fournit 1 amande de Saint-Acheul, 21 pointes triangulaires, 40 racloirs et 27 grattoirs latéraux, formes de passage. Le cheval a donné 1.081 dents, le renne quelques molaires seulement.

La faune du niveau moyen comprend, comme l'autre, l'ours et l'hyène des cavernes, et le renne n'est guère plus abondant. C'est la règle observée aux grottes de la Cure et de l'Yonne pour le niveau immédiatement superposé au premier dépôt. Le mobilier, moins riche que le précédent, composé de silex et de calcaire siliceux, se compose de grosses pièces de la Madeleine : 1 racloir, 14 grattoirs terminaux, 10 grattoirs latéraux, 8 perçoirs, 6 burins, 10 pointes ordinaires ; l'os fournit un poinçon et 1 base de sagaie ; il y a de l'hématite.

La couche supérieure brune ne fournit point de silex et ne peut être qu'avec doute rapportée au néolithique. Son mobilier comprend : 1 fusaiïole, 1 perle en terre, 1 fragment de bracelet en schiste bitumineux, de la poterie commune avec quelques dessins et de la poterie à glaçure noire. Cette dernière classerait le gisement, en partie du moins, dans le premier âge du fer.

Le principal intérêt de la Roche-au-Loup se trouve dans sa faune où paraît encore l'hippopotame (1), représenté par une petite incisive fragmentée qu'a déterminée M. Albert Gaudry. C'est une espèce *chaude* associée aux espèces *froides* de l'époque du Moustier, association contraire à la règle générale ; aussi importe-t-il de préciser les circonstances de la découverte pour éclairer la question.

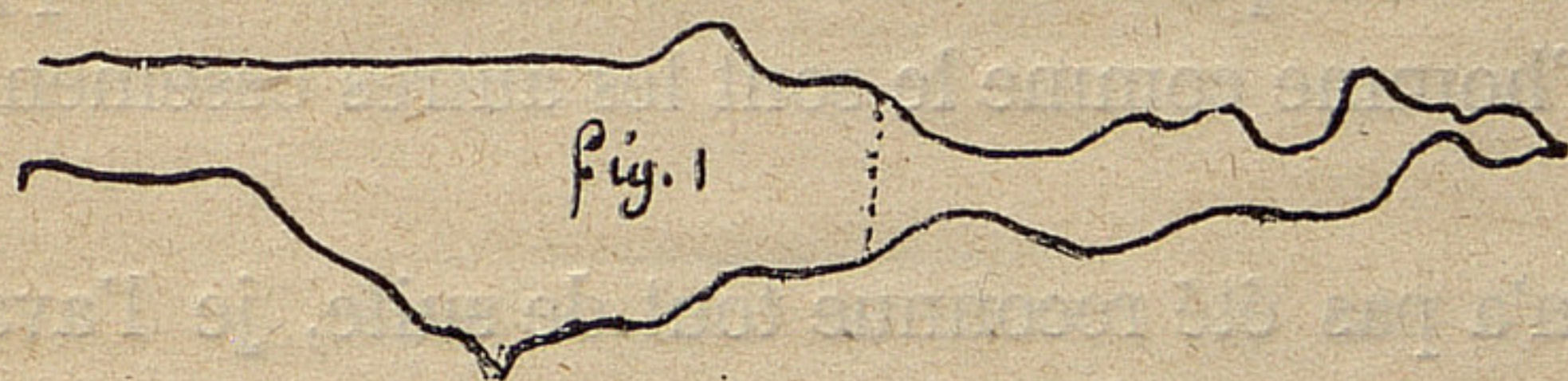


FIG. 1. — Plan.

La grotte, comme il a été dit, est à 40 mètres environ au-dessus de la vallée et sa galerie droite, de 2 mètres de largeur à l'entrée, s'élargit au milieu en une salle de 7 mètres et finit par un boyau (*fig. 1*). Elle est cou-

(1) L'hippopotame a été trouvé non loin, dans la grande grotte d'Arcy qui est un ancien canal souterrain de la Cure ; ses débris sont au Muséum.

verte par un toit de 8 mètres d'épaisseur dont la masse est excavée de plu-



FIG. 2. — Coupe.

sieurs cheminées qui s'effilent en remontant vers le sol supérieur (*fig. 2*). La paroi latérale gauche forme rive, de sorte que, dans sa direction, la

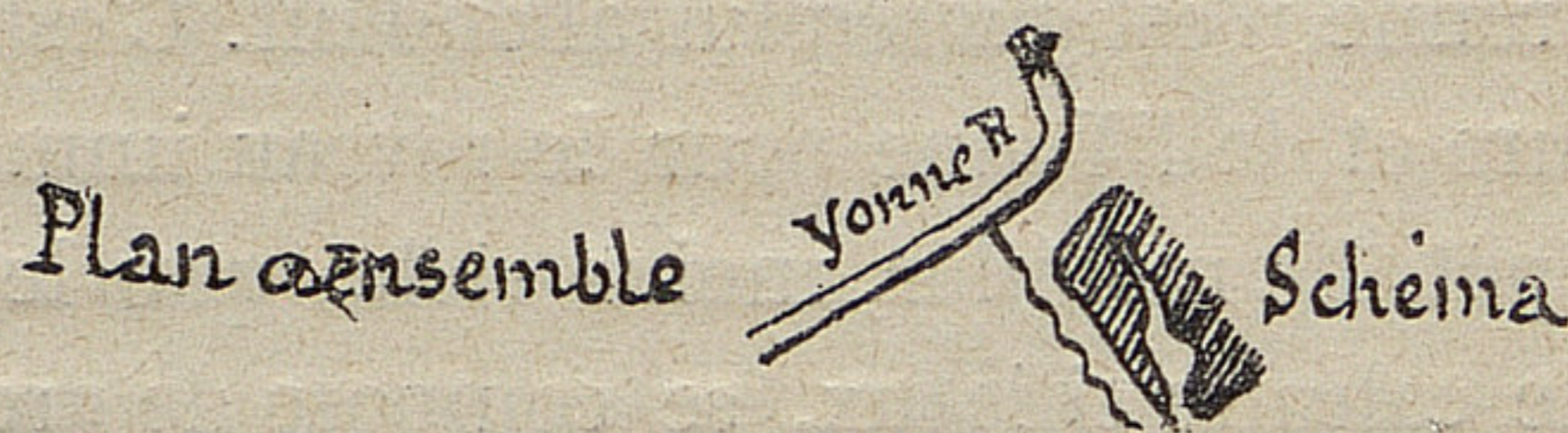


FIG. 3.

grotte est parallèle au vallon, perpendiculaire à la vallée, ayant son ouverture tournée à l'opposé de la rivière (*fig. 3*).

Le remplissage est d'argile légèrement sableuse à tous les niveaux, mais plus grasse dans les parties inférieures. Des prélèvements faits à toutes les hauteurs m'ont donné au lavage : 3 0/0 de sable quartzeux uniformément fin pour le niveau le plus bas ; 6 à 10 0/0 pour le niveau moyen et 20 0/0 pour la couche supérieure brune à mobilier néolithique ou plus moderne. Ce sable, produit de la décomposition du granit, se retrouve sur tout le plateau ; il a pénétré dans des fentes et m'a donné à l'analyse 16 0/0 de quartz, mais en grains de toute grosseur.

Le remplissage de la grotte paraît bien s'être fait à toutes les époques par les fissures étroites de la roche, et rien dans ses dépôts comme dans la position et la forme de la cavité n'indique un canal ou une poche d'alluvions. Il semble donc que l'introduction de la dent d'hippopotame doive être attribuée à l'homme comme le sont les autres ossements associés aux silex.

Cette incisive n'a pas été reconnue tout de suite, je l'avais prise, en la récoltant, pour une canine d'ours, de sorte que j'ignore le niveau et l'association de l'échantillon. Mais la faune de la couche jaune est uniforme, sauf que le rhinocéros a disparu à sa partie supérieure. D'autre part, le renne se trouve sinon sur le plancher même, du moins tout près. Dans mon journal, je relève que sur neuf journées employées à déblayer le sol rocheux de la grotte sur une médiocre épaisseur, j'ai trouvé quatre jours du renne, en tout 5 molaires. Il était d'ailleurs fort rare partout : tandis

que le cheval donnait 1.081 dents, le bison 110, le renne ne donnait que 29 molaires. Mais je l'ai trouvé invariablement dans tous les gisements moustériens des grottes de la Cure et de l'Yonne associé au rhinocéros comme faune et à l'amande de Saint-Acheul comme mobilier.

L'hippopotame est contemporain d'*Elephas antiquus* et de *Rhinoceros Merckii*, du quaternaire ancien. Mais dans les alluvions, il est aussi associé à *E. primigenius* et *R. Tichorhinus* du quaternaire moyen. D'autre part, le renne s'est trouvé, quoique rarement, dans les alluvions anciennes (Hamy, *Paléontologie*, 1870, p. 150). Lubbock cite même, dans les graviers de Bedford, le renne en compagnie de l'hippopotame (*L'homme préhistorique*, 1888, t. I, p. 282). Sans doute, le remaniement des graviers est la règle générale; mais c'est une règle aussi que les derniers représentants de la faune chaude se sont rencontrés avec les premiers représentants de la faune froide dans certains endroits et pendant un certain temps (1). C'est à l'observation à éclairer ce point, et l'on sait déjà que le renne est descendu en France jusqu'à la Méditerranée et que l'hippopotame est monté en Angleterre où il est dans le drift.

La présence, à la Roche-au-Loup, de l'hippopotame avec le rhinocéros moustérien ne serait qu'une rareté, mais celle du renne paraîtra très singulière et sujette à la critique. En tout cas elle devait être signalée, en mettant sous les yeux des savants les pièces du procès. Il n'est pourtant pas invraisemblable qu'au début du Moustérien cette association ne se vît sur quelques points. C'était l'époque des grands fleuves, et la température, très humide, pouvait être assez froide pour attirer quelques rennes et assez douce pour retenir les derniers hippopotames qui pouvaient à la saison rigoureuse, émigrer à l'ouest ou au midi.

(1) Une couche très mince séparant deux échantillons de faune en place peut d'ailleurs représenter une longue durée.

M. Armand VIRÉ

à Paris.

LA GROTTÉ DE LACAVE (LOT) STATION DE L'ÉPOQUE SOLUTRÉENNE

[571.1(44.73)]

— Séance du 10 août —

La station préhistorique dont il est ici question est une des plus importantes habitations paléolithiques qui aient été explorées depuis bien longtemps.

Elle est située aux dernières maisons du village de Lacave, canton de Souillac (Lot), au bord de la Dordogne, vers son confluent avec l'Ouyse et à une trentaine de kilomètres du célèbre Puits de Padirac.

Aucune autre station du même genre n'a encore été signalée dans la haute vallée de la Dordogne.

La station occupe une partie d'une grotte de 80 mètres de long sur 15 à 30 mètres de large, et un abri sous roche qui s'étend au-devant.

La grotte paraît être la sortie naturelle des eaux d'une admirable caverne dite de l'Igue-Saint-Sol, une des plus belles d'Europe, actuellement en cours d'aménagement et qui étend ses galeries sur près de 2 kilomètres dans la montagne.

La grotte préhistorique servit, en 1901, d'église au village de Lacave, pendant la reconstruction de l'ancienne.

C'est précisément en nivelant le sol pour établir l'autel et les bancs que M. l'abbé Héreil, curé de la paroisse, ramassa deux lames de silex qui éveillèrent mon attention.

Je fis quelques sondages qui me convainquirent de l'importance de la découverte.

Je fis donc faire une tranchée qui se continua horizontalement jusqu'au fond de la grotte sur une épaisseur atteignant par places 10 mètres. Cette tranchée fut ensuite élargie des deux côtés et poussée jusqu'au rocher ; le travail est encore en cours. Plus de 5.000 mètres cubes de déblais ont été remués et en partie criblés, et il reste encore environ 3.000 mètres cubes à remuer.

Composition du sol. — Le sol est composé, en partant de bas en haut :

1° D'une couche d'argile des cavernes, stérile, d'une épaisseur inconnue, qui a été sondée seulement sur 6 mètres d'épaisseur jusqu'au niveau piézométrique. Cette argile paraît avoir été déposée par les eaux qui ont

creusé l'Igue-de-Saint-Sol et notre grotte préhistorique. Ce travail de creusement et de remplissage *était déjà entièrement achevé au commencement de l'époque dite de Solutré*;

2° De lits alternatifs irréguliers d'argile sableuse et de roches éboulées de la voûte, se poursuivant sur une épaisseur de 4 à 10 mètres selon les points.

C'est dans cette seconde couche seule et presque toujours vers le sommet que se tiennent les foyers préhistoriques.

Foyers. — Trois couches ont été rencontrées, la première à la base, peu étendue, lenticulaire, composée surtout d'*os calcinés*; presque pas de silex. Quelques rares pointes en corne de renne travaillée.

Un objet curieux cependant s'y trouvait. C'est un bois de renne brut, mais percé à la base d'un trou intentionnel, fait au silex, et qui le fait ressembler à un gigantesque *bâton de commandement*. Longueur 1^m,15.

La seconde couche, située à 5 mètres environ au-dessus de la première, et séparée d'elle par des éboulis, est assez épaisse. Elle contient à la base des silex taillés, dits en *feuille de laurier*, caractéristiques de l'époque solutréenne, et plus haut des *pointes à cran* également caractéristiques de la même époque, et en outre de nombreux outils en bois de Renne.

La troisième couche très peu épaisse, a donné nombre de silex peu caractéristiques et en outre une gravure sur bois de Renne représentant sans doute une tête d'antilope.

Il est difficile de dire, en l'absence d'outils spéciaux, si cette couche appartient encore au solutréen, ou est déjà magdalénienne, malgré l'identité de la faune.

Enfin, tout au fond de la grotte, nous explorons une couche qui ne nous a pas encore donné de date certaine et qui est remarquable par l'abondance de la nature charbonneuse, la grandeur des grattoirs en silex et le fini des aiguilles en os que l'on y rencontre. La faune est la même que dans les couches précédentes.

INSTRUMENTS ET OBJETS DIVERS

Silex. — Nous avons récolté 17 *pointes à crans*, 10 fragments qui semblent être des lames ou des bases du même instrument, 7 *pointes en feuille de laurier*, 84 *grattoirs*, tantôt épais et globuleux, tantôt très allongés et très plats; l'un d'eux mesure près de 16 centimètres de long. Nous avons trouvé des centaines de *nuclei*; l'un d'eux rappelle les *nuclei* du Grand Pressigny, mais il est en silex bleu, il mesure 32 centimètres de long, 14 centimètres de large et 7 centimètres d'épaisseur.

Quelques burins et des perçoirs ont été aussi trouvés, dont un extrêmement fin, paraît destiné à percer le chas des aiguilles.

Bois de Renne. — Les armes (poignards ou pointes de sagaies) sont au nombre de 15 ; une grande pointe a encore, quoique brisée, 35 centimètres de longueur ; plusieurs pointes en os, et divers outils à pointe mousse, plus ou moins ornés, ou tout à fait lisses.

Un certain nombre de poinçons plus ou moins fins, destinés sans doute à préparer le passage des aiguilles, complètent la série des outils.

Vingt et une aiguilles en os ou bois de Renne, dont 10 avec leur chas complet, ont une longueur variant de 1 à 9 centimètres.

Une belle gravure de tête d'antilope se rencontre sur un fragment de sagaie ou d'outil.

Un *bâton de commandement* a été trouvé dans une anfractuosité du rocher. C'est une pièce superbe de 34 centimètres de long. Encore la base manque-t-elle. Il porte gravés des signes assez bizarres, et assez incompréhensibles. Enfin, un *harpon*.

PARURES

Treize dents de Cheval, Renne et Carnassiers portent un trou de suspension ; quelques-unes ont en outre des traits parallèles profondément gravés.

Un galet de schiste présente également un trou de suspension.

Des coquilles marines, dont plusieurs percées d'un trou artificiel, ont été recueillies. Ce sont : 6 *Dentales*, 1 *Turritelle*, 5 fragments de *Pecten*, 1 *Cyprée* percée de deux trous de suspension, 1 *Cone* percé, 1 *Porcellane* percée, 2 *Pentoncles* également percés, 1 *Cardium* percé.

DÉBRIS DE CUISINE

Un très grand nombre de débris de cuisine ont été rencontrés, formant une faune peu variée et très homogène à tous les niveaux.

Le Renne est très abondant, en grande majorité formé de jeunes individus ; les os les plus nombreux sont la tête et les pattes ; le Bouquetin est très abondant ; le Cheval sauvage y est également abondant.

Signalons en outre une faunule de petits Rongeurs.

CRANE HUMAIN

Enfin un frontal humain qui sera étudié ultérieurement.

Comme on le voit par cette rapide et sommaire étude, cette station est des plus intéressantes et les fouilles actuellement en cours et qui nous empêchent d'aller présenter nous-même cette étude au Congrès de Grenoble, seront sans doute encore fructueuses.

M. Louis SCHAUDEL

à Chambéry.

LES PIERRES A CUPULES DE LA SAVOIE

— Séance du 11 août —

Les publications du professeur E. Desor sur les pierres à écuelles de la Suisse (1), des docteurs Bleicher et Faudel sur les pierres et les roches à écuelles et à bassins de l'Alsace (2) et celles plus récentes de M. B. Reber sur



Cliché de M. Lucien Schaudel.

Pierre à bassin du lac d'Aiguebelette.

les pierres à sculptures préhistoriques du Jura français (3), m'ont suggéré l'idée d'entreprendre des recherches analogues plus au Sud, dans les montagnes de la Savoie.

Quelques résultats déjà obtenus, il y a une vingtaine d'années, par

(1) Genève, 1878.

(2) *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Colmar*, 1879-80, 1881-82 et 1883-85.

(3) *Mém. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, 1903.

M. Fl. Truchet et M. Vulliermet, de Saint-Jean-de-Maurienne, étaient de nature à m'encourager dans cette voie. Plusieurs pierres à cupules avaient, en effet, été reconnues par eux en Maurienne, sur les territoires de Mont-Denis et de Fontcouverte (1); une autre a été signalée, en 1896, par MM. Perrin et J. Révil dans l'un des îlots du lac d'Aiguebelette.

C'est par cette dernière pierre, non encore décrite, que débuta mon étude. Après une première visite dans le courant de l'année 1903, en compagnie de M. J. Révil, président de la Société d'histoire naturelle de Savoie, je retournai à Aiguebelette au mois de mai dernier avec l'intention de photographier la pierre. Une désagréable surprise m'y attendait : le bloc, que j'avais vu encore intact l'an dernier, avait subi les violences de quelque vandale qui l'avait brisé en deux morceaux heureusement restés sur place. J'ai pu ainsi rapprocher les deux fragments, et mon fils qui m'accompagnait a pris une photographie sur laquelle la cassure n'est même pas visible. En l'état actuel, il sera donc possible de reconstituer ce petit monument que M. le comte de Chambost, propriétaire de cette partie du lac et présent lors de ma visite, a manifesté l'intention de mettre à l'abri de nouveaux dangers en le faisant transporter sur la terrasse de son château situé à quelques centaines de mètres de là.

La pierre dont il s'agit est un bloc erratique en grès anthracifère ne mesurant que 95 centimètres de long sur 49 centimètres dans sa plus grande largeur. Deux cuvettes hémisphériques, régulières et à parois lisses, ont été creusées profondément vers chacune des extrémités de sa face supérieure; l'intervalle qui les sépare est de 29 centimètres. La plus grande de ces cavités a 33 centimètres de diamètre, tandis que la plus petite ne mesure que 15 centimètres. La pierre, avec ses deux grandes cupules bien typiques, était sans doute placée sur un soubassement qui a disparu; elle se trouve à côté d'une chapelle moderne qui a remplacé un petit temple gallo-romain.

Tous ceux qui connaissent Aiguebelette savent quelle impression produit ce paysage merveilleux, surtout le soir, lorsque les derniers rayons du soleil couchant viennent dorer la surface des eaux calmes et profondes du lac. Les vestiges de pilotis d'établissements lacustres et la légende d'une ville engloutie par les eaux du lac, témoignent que, dès la plus haute antiquité, les populations s'étaient fixées sur ses rives.

Dans le courant du mois de juin suivant, en accompagnant M. J. Révil dans une excursion géologique dans le massif montagneux qui s'étend au Sud de Saint-Jean-de-Maurienne, et en interrogeant nos guides sur les pierres légendaires de la région, l'un d'eux, M. Gallice, d'Albiez-le-Vieux, me mit sur la trace d'une belle pierre à cupules absolument inédite. Elle

(1) Congrès des Sociétés Savantes savoisiennes, 1879 et 1884.

est située à 104 mètres à l'Ouest de l'église d'Albiez-le-Vieux, sous le chemin qui mène au hameau de la Cochette, à l'altitude de 1.539 mètres.

L'antique monument consiste en un bloc erratique de grès nummulitique offrant une surface d'environ 20 mètres carrés, dont une partie, celle vers l'Est, était couverte d'une couche de gazon enlevée depuis par l'instituteur, M. Gerbaix. Les cupules, au nombre de 160 environ, sont irrégulièrement réparties sur la face supérieure horizontale. Elles ont toutes la forme hémisphérique et mesurent, les plus grandes, 10 centimètres de diamètre sur 4 à 5 centimètres de profondeur, et les plus petites 5 centimètres de diamètre sur 1 ou 2 centimètres de profondeur. Toutes ces cupules, très régulières, aux parois lisses, sont incontestablement sculptées de main d'homme et, selon toute apparence, à l'aide seulement d'un outil en pierre auquel on aura imprimé un mouvement circulaire.

Le bloc, dans le sens de la longueur, est orienté à peu près comme l'église voisine, de l'Ouest à l'Est ; il est situé dans une prairie dite *Pré de la Ville* qui s'incline vers l'Ouest où, à une cinquantaine de mètres, un espace humide décèle l'existence d'une source. De l'emplacement de la pierre à cupules, la vue s'étend au loin, d'un côté sur les sommets de la chaîne de Belledonne, de l'autre sur les montagnes des Arves dont les trois aiguilles se dressent au Sud comme de gigantesques monolithes, spectacle grandiose bien propre à frapper l'imagination des hommes primitifs.

Cette découverte m'encouragea à persévérer dans mes investigations, et quelques jours après, malgré une chaleur tropicale et l'insuccès d'une première expédition, je me suis rendu une seconde fois à la recherche d'un bloc dont l'existence m'avait été signalée par M. le professeur Hollande. Il est situé aux confins des territoires de Villaroux et de Saint-Pierre-de-Soucy sur l'une des crêtes du contrefort qui sépare la vallée de l'Isère de celle du Gelon, juste en face de Montmélian.

Il s'agit d'un gros bloc erratique en gneiss, connu sous la dénomination : *Pierre du Vreïu* (1) ou *Pierre de Montrailan*, du nom de la côte à l'extrémité de laquelle il est situé. La partie supérieure de la pierre est sillonnée de rigoles et de petits bassins rectangulaires ; on y remarque un certain nombre de cupules de différentes dimensions et plusieurs creux représentant la plante du pied humain. Il est possible que quelques unes de ces excavations, malgré la dureté de la roche, soient dues à l'action des eaux pluviales ; mais la plupart sont incontestablement le résultat du travail humain. Mon impression, basée sur la forme de quelques-unes de ces cavités à parois verticales, est qu'il faut y voir déjà l'intervention d'un outil en métal.

En se plaçant sur cette pierre, élevée de plusieurs mètres et d'un accès

(1) Dans le patois local, cette expression a la signification de *Pierre qui vire*.

difficile sans l'aide d'une échelle, la vue s'étend au loin, vers l'Ouest et le Nord, sur la vallée de l'Isère et les massifs de la Grande-Chartreuse et des Bauges, et vers l'Est sur la chaîne de Belledonne. Une source sort à quelques mètres en contre-bas, vers l'Est.

D'autres pierres à sculptures préhistoriques m'ayant été signalées dans la Haute-Maurienne, j'ai poussé mes investigations de ce côté en entreprenant, dans les derniers jours de juillet, une excursion vers les sources de l'Arc et de l'Isère. J'en ferai connaître sommairement le résultat, un travail plus complet devant paraître plus tard dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*.

Le monument le plus important qu'il m'a été donné d'étudier jusqu'ici est situé à 2.600 mètres d'altitude, sur le territoire de Lanslevillard, au lieu dit *Roc de Pisselérand*, juste au-dessous du glacier du Vallonnet et du Grand Roc Noir. Il m'a fallu cinq heures d'une ascension pénible pour y parvenir; j'étais accompagné de MM. Claraz, instituteur, Jacquemet et Filiol, de Lanslevillard, et de mon fils chargé de la photographie. Je dois aux premiers des remerciements pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans la circonstance.

Connu sous le nom de *Rocher aux Pieds*, le bloc, détaché sans doute de l'un des sommets voisins, est en schiste lustré. Il mesure environ 70 mètres cubes et, placé sur un terrain en pente, il apparaît d'en bas comme la coque d'un navire. A la partie supérieure ont été creusées environ une trentaine de cupules bien typiques de différentes grandeurs et un nombre à peu près égal d'empreintes de pieds humains disposés par paires. Une cupule accompagne, en général, chaque paire de ces empreintes. Celles-ci représentent exactement la plante des pieds nus dans leur disposition naturelle (pied droit et pied gauche). Les dimensions varient: il y a de petits pieds comme ceux d'enfants ou d'adolescents; mais les plus grands ne dépassent pas 23 centimètres.

Dans le groupe principal, disposé sur la partie la plus plane de la surface, toutes ces représentations de pieds sont dirigées vers le soleil levant. Cependant, sur le bord Sud de la pierre, quelques-unes de ces empreintes semblent tournées vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers le groupe principal.

Ces sculptures sont extrêmement intéressantes et je puis affirmer, de la manière la plus formelle, qu'elles sont bien une œuvre humaine.

A quelques mètres de là, une autre pierre, presque à ras du sol, présente sur la surface d'un mètre carré environ qui émerge, les empreintes de deux autres paires de pieds humains avec une cupule entre les deux talons de l'une d'elles.

De l'emplacement du *Rocher aux Pieds*, on jouit d'une vue superbe et grandiose sur la chaîne du Mont-Cenis et les glaciers du roc des Pignes, de Charbonnel, du Grand Fond, d'Albaron, de Chalanson, des Evettes et

du Grand Méan. N'omettons pas de mentionner une source qui sort de terre un peu au-dessus de la pierre.

A quelques kilomètres plus à l'Ouest, au hameau du Châtelard, situé à l'extrémité du même territoire de Lanslevillard, au bord d'un plateau à l'altitude de 2.350 mètres qui domine le village de Bessans, MM. Claraz et Jacquemet m'ont fait visiter le même jour une autre pierre à sculptures, simplement garnie de cupules. C'est un bloc également en schiste lustré engagé en terre, et dont il n'émerge qu'une surface de 3^m,50 de longueur de l'Est à l'Ouest, sur 3^m,15 de largeur du Nord au Sud. Une cupule de 6 centimètres de diamètre sur 4 centimètres de profondeur occupe le milieu bombé de la pierre dont la surface s'incline fortement vers le Nord-Ouest où, à 1^m,40 de la cupule centrale, apparaît un groupe d'une vingtaine de cupules dont l'une, beaucoup plus grande que les autres, mesure 12 centimètres de diamètre sur 5 de profondeur. De chaque côté de ce groupe de cupules, au Nord et au Sud, la pierre forme un plan incliné légèrement creusé en berceau. En s'y étendant, la tête d'une personne se trouverait placée sur la crête où sont disposées les cupules.

De ce point encore, la vue est magnifique sur les glaciers de la frontière italienne ; de plus, une source jaillit à quelques mètres.

Après avoir passé, le lendemain, de la vallée de l'Arc dans la vallée de l'Isère par le col du Mont-Iseran, j'ai eu la surprise, en arrivant au village de Tignes, de découvrir une pierre à cupules au milieu même de la petite place de l'église.

Il s'agit d'une pierre de forme circulaire, en une roche quartzeuse, mesurant 95 centimètres de diamètre sur 20 centimètres d'épaisseur, percée au centre d'un trou cylindrique de 16 centimètres de diamètre, qui a servi à fixer la pierre par un support en bois de 1 mètre de hauteur. Autour de l'ouverture centrale, on remarque une dizaine de cupules hémisphériques.

D'après les gens du pays, ce serait la *Pierre des Dîmes* et ils expliquent cette dénomination en disant que, très anciennement, c'est là que l'on payait la dîme, en déposant l'or ou l'argent dans les cupules !

On se trouve évidemment en présence d'une antique pierre à sacrifices.

Les résultats que j'ai obtenus en si peu de temps démontrent l'existence des pierres à sculptures préhistoriques en assez grande quantité dans les Alpes de Savoie. Il suffit, pour les découvrir, de les chercher sur les points élevés et dominants pour lesquels les populations primitives montrent une préférence très marquée.

C'est d'ailleurs cette circonstance qui a sauvé quelques-uns de ces vénérables monuments d'une destruction malheureusement déjà accomplie pour le plus grand nombre de ceux qui se trouvaient mieux à la portée des démolisseurs.

M. le D^r CAPITAN et MM. PEYRONY et BREUIL

UNE NOUVELLE GROTTTE A PAROIS GRAVÉES AUX ENVIRONS DES EYZIES

[571.71(44-72)]

— Séance du 11 août —

On sait qu'il existe, à peu de distance au sud et à l'est des Eyzies, 4 grottes à parois gravées ou peintes : la Mouthe (E. Rivière), Font-de-Gaume, les Combarelles et Bernifal (Capitan, Breuil et Peyrony).

Dans nos explorations de l'année dernière, nous en avons découvert une cinquième, bien pauvre il est vrai en gravure des parois, puisque nous n'avons pu relever jusqu'ici que trois gravures d'animaux. Nous espérons qu'une exploration plus complète, après déblaiement de galeries actuellement obstruées, nous permettra d'en découvrir d'autres.

Cette grotte se trouve en haut des escarpements, d'un accès assez difficile, à une vingtaine de mètres de hauteur sur la rive gauche et au-dessus

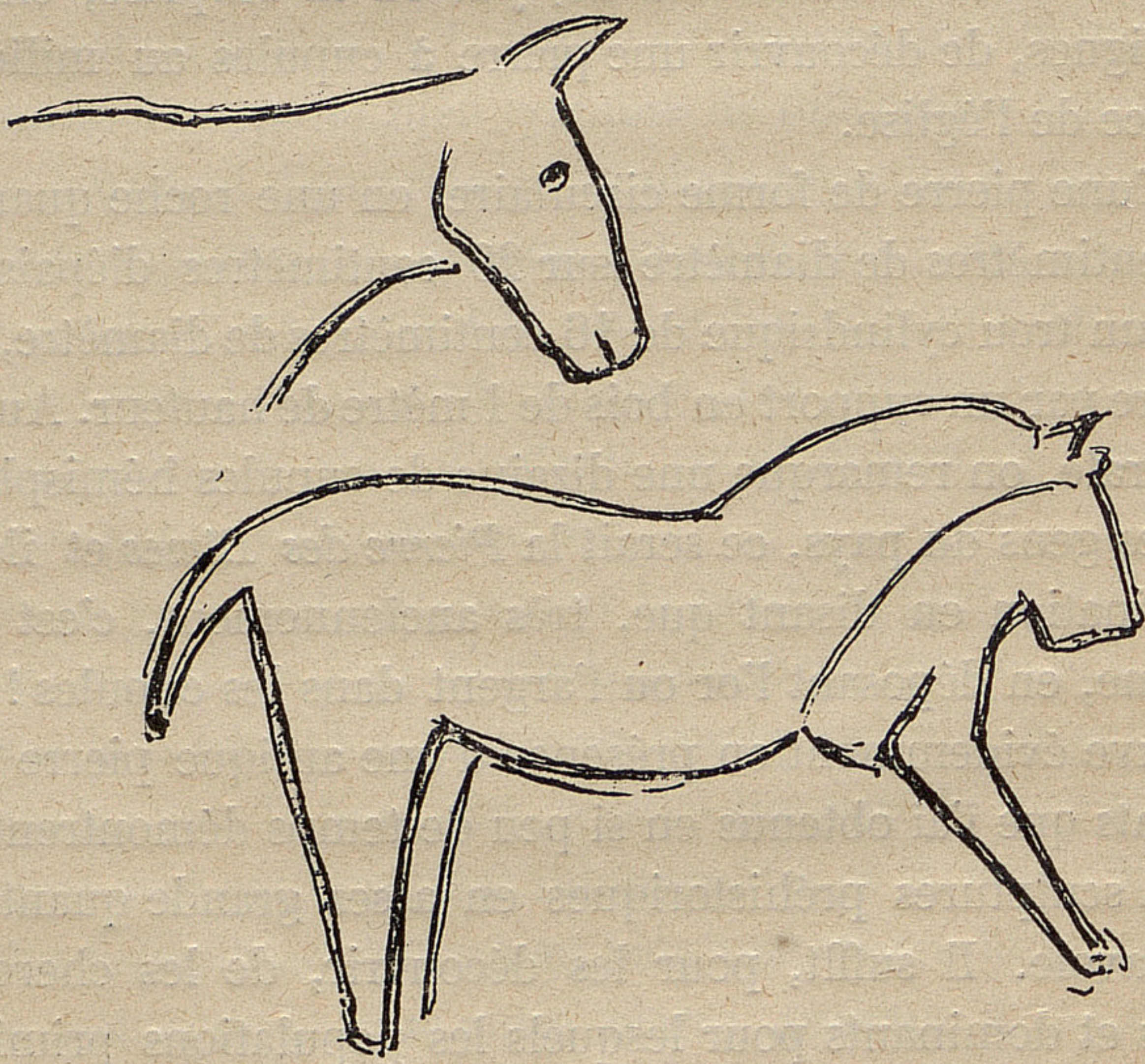


FIG. 1.

du fond de la vallée où coule la petite Beune, à environ 300 mètres à vol d'oiseau au nord de la grotte de Bernifal.

Elle a été habitée à diverses époques ainsi que l'attestent les nombreux tessons de poteries grossières, préromaines, romaines et quelque peu du

moyen âge qu'on y trouve en abondance. Quelques silex prouvent aussi qu'elle a été habitée à l'époque préhistorique.

Elle se présente sous la forme d'une vaste chambre à l'extérieur par deux baies, dont l'une est assez large. Elle peut mesurer une vingtaine de mètres de largeur sur 7 à 8 mètres de profondeur. Divers prolongements s'enfoncent dans la colline. Ils sont tous obstrués.

Sur le fond de la grotte, dans la partie la plus reculée, on peut reconnaître trois gravures, dont nous donnons ci-contre le croquis calqué sur nos croquis originaux (*fig. 1*). Comme on peut le voir, à gauche on aperçoit une tête de cheval ou de cervidé, bien gravée avec tête fine et oreilles pointues. Au-dessous, un cheval tout entier avec haut du cou incurvé, grosse tête, pattes antérieures projetées en avant. C'est exactement l'attitude de plusieurs de nos chevaux des parois des Combarelles, qui semblent être figurés galopant.

Enfin, en haut et à droite, une très grossière tête de cheval, façonnée en utilisant une saillie naturelle qui forme ainsi le bord du maxillaire infé-

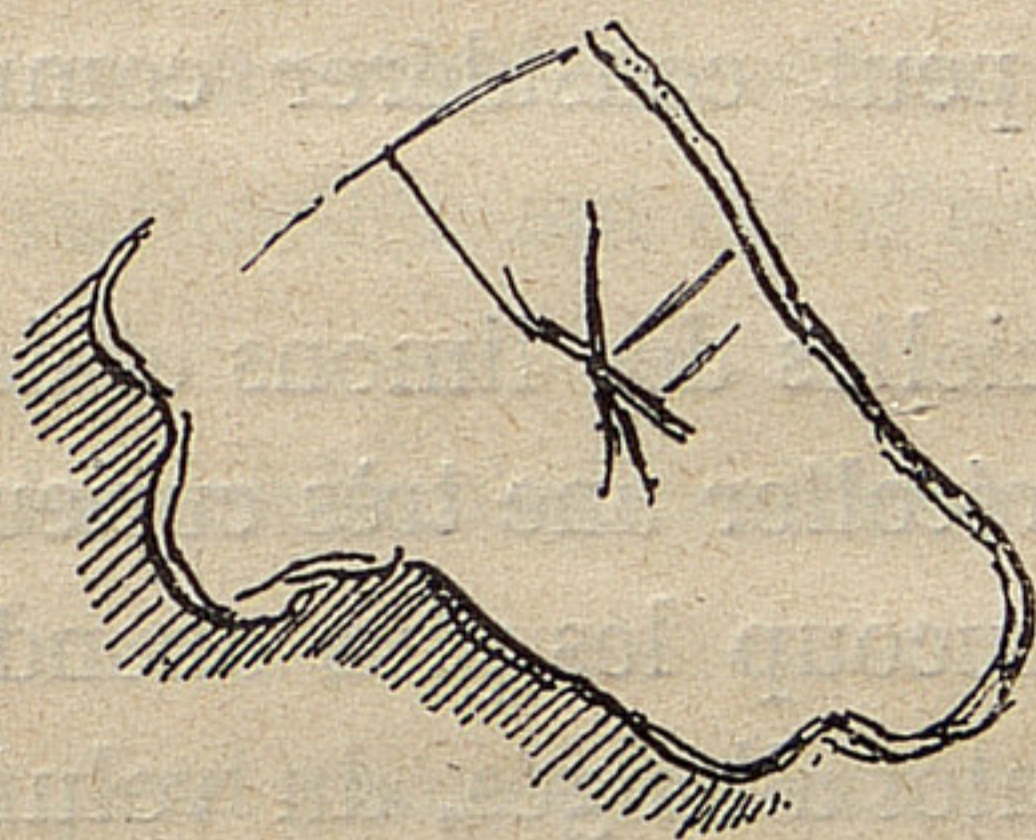


FIG. 2.

rieur, le haut est gravé, l'œil marqué par l'entrecroisement de plusieurs lignes (*fig. 2*). C'est une façon de faire que nous rencontrons parfois sur les parois de nos grottes. La comparaison des ces figures avec celles de Bernifal (qui est tout à côté), puis avec celles des Combarelles, à 1 kilomètre à peine, permet d'admettre qu'il s'agit bien là d'œuvres d'art de même âge, c'est-à-dire magdaléniennes. Nous espérons trouver davantage dans une exploration méthodique, que nous ferons ce mois-ci. Nous avons cru bon néanmoins de signaler d'ores et déjà ces trois figures et d'en donner la primeur au Congrès de Grenoble.

MM. le D^r CAPITAN et l'abbé BREUIL

L'INDUSTRIE DE LA STATION DE FITZ-JAMES PRÈS CLERMONT (OISE).

SON FACIES INDUSTRIEL SPÉCIAL

[571.2(44.35)]

— Séance du 11 août —

Cette station a été découverte par l'un de nous (Breuil). Elle se trouve à 4 kilomètres au Nord-Est de Clermont, au pied des collines crayeuses, à une altitude d'environ 50 mètres, presque en sortant au Nord du village de Fitz-James. Elle repose sur des limons qui contiennent une industrie paléolithique assez particulière (exclusivement lames et nuclei et rares disques). C'est là également — soit dit en passant — un facies industriel très spécial et qu'on ne peut considérer comme moustérien que par analogie.

Dans les couches superficielles des limons et dans le sol des champs on peut en fort peu de temps récolter une très curieuse industrie qui est toute spéciale. Les pièces de beaucoup les plus abondantes sont des sortes de percuteurs tantôt ronds, tantôt allongés, du volume d'une noisette jusqu'à celui de trois poings d'adulte.

Avec cela des éclats extrêmement grossiers, quelques très rares pièces mieux taillées : tranchets, pics, perçoirs et quelques lames et grattoirs fort grossiers aussi. Un seul débris de hache polie y a été rencontré.

Si l'on cherche à classer en nombreuses séries ces pièces, on peut y reconnaître divers groupes dans lesquels il paraît bien évident que le but cherché par les préhistoriques était de remplir quelques usages. Il y a : 1° les outils à frapper, marteler, broyer ; 2° les outils à couper et à râcler ; 3° les outils à piquer ou percer.

Le premier groupe comprend des blocs de silex de 2 à 15 centimètres environ de longueur, simples rognons de silex dont les saillies et tubérosités ont été enlevées. Puis les bords ont subi un puissant et actif martelage. Un premier type de ce groupe se compose de pièces polyédriques dont les unes très fraîches et d'autres absolument couvertes des traces d'un martelage actif et prolongé. Certaines de ces pièces sont arrivées ainsi à être assez régulièrement sphériques. D'autres, au contraire, rappellent les pièces dites pierres de fronde.

Un second type comprend les rognons de silex à prolongements naturels abattus à la moitié environ de leur longueur de façon à avoir une pièce

munie de pointes. Tantôt celles-ci sont très fraîches et coupantes ou piquantes, tantôt elles ont subi à leur tour un actif martelage.

Certaines de ces pièces ne sont plus circulaires ou elles sont ovoïdes ; la petite extrémité formant parfois manche.

Ce type passe à celui des percuteurs allongés dont il existe une nombreuse série. Comme série en dérivant on peut signaler des sortes de pics très grossiers, quelquefois façonnés par quelques coups seulement donnés sur un rognon de silex cylindrique.

Plus rarement les coups ont été plus fréquents et les enlèvements d'éclats de silex plus nombreux. Enfin nous n'avons recueilli qu'un seul spécimen d'un vrai pic (morphologiquement au moins) taillé à grands coups et d'une façon très malhabile.

A côté de ces séries de pièces destinées à percuter il en est d'autres qui sont nettement destinées à piquer ou à percer.

Elles se rapprochent parfois des percuteurs à pointes dont nous parlions plus haut. D'autres fois la pointe toujours très grossièrement façonnée mais épaisse et solide, présente l'aspect d'un vrai perceur. Ces objets, sauf un ou deux, sont façonnés au moyen d'un fragment de silex brisé artificiellement ou même naturellement ou d'un rognon retailé et aussi accommodé.

Ce sont en somme là de véritables *éolithes* suivant la terminologie anglaise et belge.

Dans un autre groupe on peut ranger les outils à couper ou à râcler.

Ils ont toutes les formes possibles ordinairement du type éolithique. parfois ce sont des éclats ou larges lames de débitage par percussion dont les bords ont été usés et parfois retouchés au point, sur quelques types, de présenter un bord écrasé.

Il faut noter aussi deux ou trois tranchets extrêmement rudimentaires sauf un et enfin un unique spécimen de hache polie portion inférieure d'une petite pièce peut-être aberrante.

Telle est l'industrie classée aussi systématiquement que possible de cette singulière station.

Elle montre bien un facies tout spécial. C'est un exemple très remarquable de cette variété des industries si différentes dans les diverses stations d'une région même voisines les unes des autres.

Ce fait est fort important ; il a été jusqu'ici méconnu tant la notion de l'unité en *tous lieux* de l'industrie néolithique était un dogme immuable.

L'un de nous (Breuil) avait déjà indiqué le fait au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques en 1900 en se basant précisément sur ses observations dans de nombreuses stations de l'Oise. Nous avons étendu ces observations à de très nombreuses stations et le fait s'est confirmé de plus en plus.

L'exemple que nous donnons aujourd'hui de cette station de Fitz-James est bien typique. Ce facies industriel fourni par un gisement qui jusque-là n'avait jamais été exploré est absolument différent de celui des stations voisines.

Ce point soulève de nombreuses questions. S'agissait-il là de populations différentes de celles des autres stations ou bien y a-t-il là simplement un facies correspondant à un usage ou à un travail spécial (extraction du silex de la craie formant la colline au pied de laquelle est la station) ?

D'autre part il est intéressant de comparer cette station aux grands gisements belges tel celui d'Harmignies, près de Mons, dont l'industrie est identique à celle de Fitz-James avec quelques variantes de détail. Or Rutot et de Munck considèrent ce gisement comme reutélien (quaternaire ancien).

A Fitz-James la présence de pièces nettement néolithiques — si elles ne sont pas aberrantes — nous porte plutôt à penser qu'il s'agit d'une station néolithique sans toutefois que nous puissions l'affirmer absolument.

D'ailleurs la persistance de certaines formes industrielles est fort curieuse. C'est, en effet, exactement les mêmes formes de percuteurs, racloirs et outils pointus que nous retrouvons dans les alluvions anciennes, par exemple dans celle dont nous parlons plus loin.

On voit donc que l'étude analytique de la station de Fitz-James a une portée générale qui nous a paru mériter la présentation actuelle.

M. le D^r CAPITAN

L'INDUSTRIE REUTÉLIENNE DANS LES GRAVIERS QUATÉRIENNAIRES DE LA RUE DE RENNES A PARIS

— Séance du 11 août —

Les travaux en cours d'exécution pour l'établissement de la galerie souterraine du Métropolitain, sous la rue de Rennes, nous ont permis de faire quelques constatations préhistoriques dont nous voudrions donner la primeur au Congrès de Grenoble.

Le sol de la surface se trouve rue de Rennes à l'altitude de 35 et 36 mètres, la Seine coulant sensiblement entre la côte 29 et 30 en moyenne.

Sous une épaisseur variable de dépôts rapportés modernes, moyen âge

et même romains (par exemple en face du n° 84 de la rue de Rennes), on trouve les graviers de Seine avec leurs caractères habituels d'alternances de lits variables, sableux et caillouteux. Ces alluvions ont une épaisseur en moyenne de 2 à 3 mètres. Le fond de la galerie est occupé par les sables de Beauchamp, sur lesquels reposent les alluvions sableuses. L'extraction et l'utilisation des graviers m'ont permis de pouvoir examiner longuement et à maintes reprises les tas de cailloux formés autour des puits d'extraction dans la rue de Rennes. Or, je n'y ai pas trouvé une seule pièce acheuléenne, même pas le moindre éclat portant un bulbe de percussion ; pas trace non plus de pièces chelléennes. Au contraire, j'ai pu recueillir une série de pièces caractéristiques de l'industrie reutélienne de Rutot en tous points comparables à celles que l'on peut recueillir dans les sablières de Billancourt, et que j'ai signalées l'année dernière au Congrès d'Angers.

Ces pièces ne sont pas d'une extrême abondance ; c'est à peine si, en moyenne, on en trouve une bien caractérisée par 4 à 5 mètres superficiels de cailloux mis en tas. Il y en a certainement davantage qui ont pu être utilisées, mais je n'ai retenu que celles portant des caractères d'utilisation humaine nets, tels qu'une étude approfondie de cette industrie sur des centaines et des centaines de pièces m'a appris à les reconnaître. Toutes sont donc des silex simplement utilisés : soit rognons naturels, soit fragments de silex, lames obtenues par brisure artificielle ou même naturelle, ou simple clivage météorologique. C'est ce que les Anglais ont dénommé des éolithes.

Dans un premier groupe on peut ranger les rognons dont les tubercules saillants ont été abattus ou au contraire façonnés par des coups qu'il n'est pas très difficile de distinguer des fractures naturelles. Quelques-uns de ces rognons à tubercules apointis ont été martelés sur un ou deux points de leur surface exclusivement. Leur aspect est donc tout différent de celui que donnent les chocs et le roulage des silex les uns contre les autres : les traces d'écrasement existent sur toute la surface du silex. Quelques pièces présentent un martelage encore plus marqué. Ce sont de vrais percuteurs. Ces deux ordres de pièces correspondent à l'usage de frapper ou d'écraser.

Avec ces outils il en est d'autres, soit façonnés dans un rognon, soit aménagés dans une lame brisée ou un fragment de rognon ou de percuteur, de façon à présenter une extrémité pointue. Elles correspondent à la réalisation de l'usage de piquer ou de percer. Enfin un troisième type est constitué par les plaquettes ou lames avec traces d'utilisation ou même d'avivement sur les bords, soit qu'il s'agisse d'un tranchant rectiligne convexe et souvent concave. Ces pièces correspondent à l'usage de couper ou de râcler. Il va de soi que là encore une analyse comparative soignée, permet de distinguer ces éclatements voulus des écaillures naturelles.

C'est en somme exactement la même industrie dite reutélienne que

celle des gisements belges signalés par Rutot, la même que nous retrouvons au fond de nos sablières et souvent mélangée avec les industries chelléennes et acheuléennes. Là, en plein Paris, elle est pure.

Quelle est sa signification? Elle correspond soit à l'habitat en ce point de populations quaternaires fort anciennes, ce qui ne veut pas dire non plus qu'il ne puisse pas s'agir là d'un facies industriel spécial dont on retrouve le similaire en beaucoup de points de l'ancienne Gaule. En tous cas, l'existence de cette industrie éolithique de type reutélien pur chez les primitifs habitants de Paris, était un fait nouveau qu'il y avait lieu de signaler.

MM. DELORT et PAGÈS-ALLARY

à Cosne.

à Murat.

TRACES DU PASSAGE DES FRANCS NOUVELLEMENT CONSTATÉES
EN AUVERGNE (HAUTE)

[355.09(44.59)]

— Séance du 11 août —

Après la bataille de Poitiers (507), l'Auvergne passa sous la domination des Francs qui la traitèrent en province conquise.

On connaît le discours de Thierry, fils de Clovis, à ses soldats marchant sur l'Auvergne : « Suivez-moi et je vous conduirai dans un pays où vous trouverez autant d'argent que vous pouvez en désirer, où vous prendrez en abondance des troupeaux, des esclaves, des vêtements. »

Vers ce temps-là, en effet, nos montagnes elles-mêmes furent envahies par les Francs du roi de Metz, qui s'emparèrent de Carlat.

Selon Durif, cette même place, l'une des plus fortes de l'Aquitaine, tomba de nouveau au pouvoir des armées de Louis-le-Débonnaire (839).

On sait l'appréciation de Grégoire de Tours sur la première de ces invasions : « Les Francs, nous dit-il, ne laissèrent en Auvergne que la terre qu'ils ne purent emporter. »

Les belles ruines de la villa gallo-romaine que nous avons fouillée récemment aux portes de Saint-Flour, confirment pleinement le mot de l'historien auvergnat, car nous n'avons trouvé que ruines dans la villa de Mons, avec les belles colonnes de son *impluvium* et l'opulent et solide *Opus signinum*, qui lui servit de mosaïque et que les envahisseurs ne purent emporter.

phénomènes somatiques, il ne faut pas hésiter à recourir au traitement chirurgical dont nous avons parlé.

Ce traitement est peut-être seul capable d'améliorer, de guérir de tels malades. Il doit être proposé et accepté d'autant plus volontiers que les opérations sur le corps thyroïde sont aujourd'hui des mieux réglées et comportent un pourcentage de complications graves vraiment négligeable.

M. X. DELORE

Assistant de M. le professeur Poncet.

ET

M. P. PIOLLET

Chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Méd. de Lyon.

CHIRURGIE DU GOITRE A LA CLINIQUE DU PROFESSEUR PONCET, A LYON STATISTIQUE DES GOITRES SOIGNÉS DE 1891 A 1904

[617.434]

— Séance du 5 août —

Nous avons voulu rechercher tous les goîtres qui ont été soignés, médicalement ou chirurgicalement, à la clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, depuis la fin de 1891, c'est-à-dire depuis que notre maître, le professeur Poncet, a pris possession de cette chaire. Les très nombreuses observations que nous avons compulsées ainsi représentent, sinon la totalité (car il est possible qu'un certain nombre aient été égarées), mais la plus grande partie des goîtres qui ont passé à la clinique. Beaucoup de ces observations ont été déjà publiées dans les multiples travaux qui ont été inspirées sur ce sujet par notre maître. Néanmoins, leur examen en bloc nous permettra de présenter certaines considérations, qui ne seront peut-être pas dénuées de tout intérêt.

Nous diviserons nos observations en trois grands groupes : *goîtres simples* (adénomes simples ou kystiques) ; *thyroïdites et strumites* ; et enfin *cancers du corps thyroïde*. Nous n'avons pas fait entrer dans cette statistique les cas peu nombreux d'ailleurs, de maladie de Basedow avec goître exophthalmique. Car le pronostic et le traitement sont trop complètement différents.

Voici le résumé de nos observations.

| | NOMS | LIEU DE NAISSANCE | LIEU D'HABITATION | NATURE DU GOITRE | ENTRÉE A L'HOPITAL | NATURE DE L'INTERVENTION | | RÉSULTATS | OBSERVATIONS |
|-----------------------|-------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|-----------------------|-----------------------------|--|---|--|
| 1891. — FEMMES | | | | | | | | | |
| 1 | M., 23 ans. | Moras (Isère). | Moras (Isère). | G. kystique lobe droit. | 27 avril. | Ablation. | | Guérison. | |
| 2 | B., 27 — | La Bâtie-Montgascon (Isère). | La Bâtie-Montgascon (Isère). | Goître charnu. | 11 juill. | Thyroïdect. partielle. | | Guérison. | |
| 3 | M., 43 — | Marcoûx (Loire) | Montbrison. | Goître kystique. | Juin 1891. | | | | |
| 4 | C., 49 — | Alixan (Drôme). | | Goître polykystique. | 12 juin 1891. | Thyroïdectomie partielle. | Hémorr. abondante, entrée de l'air dans les veines, syncope. | Morte une 1/2 h. après. Autopsie : sang aéré du ventricule droit. | |
| 5 | F., 34 — | Lons-le-Saunier. | Saint-Claude (Jura). | Goître hémorragique. | 12 juin 1891. | Énucléat. intragland. | | Guérison. | |
| 1891. — HOMMES | | | | | | | | | |
| 6 | G., 23 ans. | Vienne (Isère). | Lyon. | Polykystique lobe droit. | 23 fév. 1891. | Énucléat. intragland. | | Guérison. | |
| 7 | B., 22 — | Saint-Claude (Jura). | Saint-Claude (Jura). | Kystique lobe droit. | 31 mars 1891. | Énucléation. | | Guérison. | |
| 8 | F., 44 — | Lyon. | Lyon. | Polykystique. | 14 déc. 1891. | Ablation. | | Guérison. | |
| 9 | R., 18 — | Grand-Abergement (Ain). | Lyon. | Goître charnu, plongeant. | 19 juin 1891. | Thyroïdect. partielle. | Trachéotomie (canule enlevée après 7 jours). | Guérison. | |
| 10 | C., 18 — | Chamberet (Corrèze). | Chamberet (Corrèze). | Goître charnu. | 30 nov. 1891. | Thyroïdect. du lobe droit. | | Guérison. | |
| 11 | F., 46 — | Belmont (Loire). | Belmont (Loire). | Goître polykystique. | 9 nov. 1891. | Thyroïdectomie. | | Guérison. | |
| 12 | C.-L., 18 — | Corrèze. | Corrèze. | Goître charnu. | 6 déc. 1891. | Thyroïdect. partielle. | | Guérison. | Guéri en 1896. |
| 1892. — FEMMES | | | | | | | | | |
| 13 | M., Jean, 33 ans. | Les Avenières (Isère). | | Kystique. | 16 nov. 1892. | Énucléat. intragland. | | Guérison. | |
| 14 | G., 25 ans. | Vienne. | Tarare (Rhône). | | 12 oct. 1892. | Énucléat. intragland. | | Guérison. | |
| 15 | X., 47 — | Trévoux. | | Familial. Énorme massif. | 21 oct. 1892. | Thyroïdect. partielle. | Hémorrag. infectieuse. | Morte le 4 nov. | |
| 16 | P. | Roanne. | Roanne. | Goître massif, basedow. | 26 juin 1892. | Exothyropexie. | | Guérison. | En 1893 (avril), va très bien. En 1896, réapparition des phénomènes basedowiens ; augmentation du cou. |

